



Légende: PAG	
Pariellaire	Bâtiments existants
Délimitation du degré d'utilisation du sol	
Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées	
HAB-1 Zone d'habitation 1	ECO-c1 Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2 Zone d'habitation 2	ECO-r Zone d'activités économiques régionale
MIX-u Zone mixte urbaine	COM Zone commerciale
MIX-u Zone mixte urbaine - Quartier Gare	S Zone horizontale
MIX-v Zone mixte villageoise	SPEC Zone spéciale pour pensions et refuges pour animaux
MIX-e Zone mixte rurale	GARE Zone de gares et arrêts ferroviaires et routières
BEP Zone de bâtiments et équipements publics	Zone de circulation et de stationnement
BEP-4s Zone de bâtiments et équipements publics - sportifs et sociaux	PAP NO / ZAD Référence du Schéma directeur
REC Zone de sports et de loisirs	Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier nouveau quartier
JAR Zone de jardins familiaux	COS max CUS max DL min
CSS max DL max	
Zones destinées à rester libres	
AGR Zone agricole	PARC Zone de parc public
FOR Zone forestière (1)	VERD Zone de verdure
Zones superposées	
Zone délimitée par les plans d'aménagement particulier approuvés	secteur protégé d'intérêt communal de type
Zone délimitée par un plan d'aménagement particulier nouveau quartier - PAP NO	Bâti protégé (1)
Zone d'aménagement différé - ZAD	Gabent protégé (1)
Zone d'aménagement prioritaire I	Façade protégée (1)
Zone de servitude "urbanisation"	Alignement obligatoire (1)
IP Service urbain - intégration paysagère	Elément protégé - petit patrimoine (1)
B Service urbain - bâti-paysage	Zone de bruit - 70dB (1)
CV Service urbain - coulée verte	Zone d'extraction (1)
CE Service urbain - cours d'eau	Couleur et espace réservé pour projets routiers
Pe Service urbain - stationnement à ciel ouvert avec écodéchet	Couleur et espace réservé pour projets de mobilité douce
Po Service urbain - stationnement à ciel ouvert	Couleur et espace réservé pour projets de canalisations
R Service urbain - réseau technique	Couleur et espace réservé pour projets de rétention et d'évacuation des eaux pluviales
RT Service urbain - zone de protection	
TP Service urbain - zone temporaire	
Z Service urbain - zone de protection	
T Service urbain - zone temporaire	
Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques:	
à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
Décharge pour déchets inertes (1)	Immeubles et objets classes monuments nationaux (1)
Plans directeurs sectoriels - PDS (1)	Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (1)
Zone de préférence des grands ensembles payagés (GEP) (1)	
PDS Transports (PST) (1)	
PDS Zones d'activités économiques (PZAE) (1)	
PDS Logements (PSL) (1)	
PDS Priorité culturelle (1)	
Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques:	à la gestion de l'eau
à la protection de la nature et des ressources naturelles	Zone inondable - HQ10 (1)
Zone protégée d'intérêt national - règlement (1)	Zone inondable - HQ20 (1)
Nature 2000 - Réseau (1)	Zone inondable - HQ20 intérieure (1)
Nature 2000 - Zones de protection spéciale (1)	Zone de protection d'eaux potables (1)
Zones ou espaces repris à titre indicatif	
Biotopes protégés (4)	Terrains avec des vestiges archéologiques inscrits à l'inventaire supplémentaire, classes monument national ou en cours de classement (6)
Habitats d'espèces protégées (4)	Terrains avec des vestiges archéologiques connus (6)
Lieux de vie des espèces protégées (4)	Espace à risques - contamination (14)
Conduites et réseaux intégralement protégés (1)	Conduites et réseaux intégralement protégés (1)
Mesures CEF - espèces protégées (4)	Conduites et réseaux intégralement protégés (1)
CEF - espèces protégées (4)	Réseau du SEBES (12)
Conduites électriques aériennes (1)	Lignes ferroviaires (13)
Lignes ferroviaires (13)	Autocours (A) (13)
Autocours (A) (13)	Routes nationales (RN) (13)
Routes nationales (RN) (13)	Chemins repris (CR) (13)
Chemins repris (CR) (13)	Cours d'eau / Eaux stagnantes (13)
Cours d'eau / Eaux stagnantes (13)	Courbes de niveau, équidistance 5 m (13)
Espace rue et stationnement	
Limite de la commune	

Commune de Mersch		
Plan d'aménagement général		
70	in der Gehr / Auf dem Pettingenwee à Mersch	23.3.2019
69	Rue Böcklin à Beringen	186744SC
68	Auf dem Pettingenwee à Mersch	23.3.2019
67	Auf dem Bockhengen à Mersch	185424SC
66	Hinter Grunschen à Mersch	04.04.2019 02.09.2019
65	Auf dem Etzbaecker Weg à Pettingen	184234SC
64	Etzbaecker Weg à Mersch	12.02.2019
63	Im Reichenberg à Mersch	185074SC
62	Rue Wenzel - phase 1 à Beringen	14.03.2019
61	Visch Gewe - phase 2 à Reckange	10.12.2018
60	PAP GOLU ETAT à Mersch	12.11.2018
59	Wiese am Reichenberg à Mersch	10.03.2018
58	Rue Belle Vieu à Rollingen	20.09.2017
57	Om Höhengrund - phase 1 à Mersch	04.09.2017
56	Rue Belle Vieu à Rollingen	26.08.2019
55	Rue Reber - phase 1 à Reckange	26.08.2016
54	Route de Luxembourg à Rollingen	13.03.2016
53	Rue Aude à Rollingen	21.11.2016
52	Rue Aude à Rollingen	175804SC, 17580PA14SC
51	Rue Chateau de Schoenfels	14.07.2016
50	Im Reichenberg à Beringen	03.08.2016
		174144SC
N°	Approbation définitive du Ministre des Affaires intérieures	Références
12	Pettigen - Böcklin	25.03.2024 45C0242022 09.02.2024 101247
11	Beringen - incrt. Rollingen - Rue Böcklin	14.11.2023 45C0222022 07.06.2024 10261IPS
9	10 sites et 1 partie forte	09.02.2023 45C0222022 23.01.2023 10052PP-mz
80s	Mersch - Rue de la Gare	16.12.2020 45C02102022
8	Mersch - Rue de la Gare	15.12.2020 45C020202019
7	Mersch - 3 sites (BEP)	04.09.2019 45C017102019 18.03.2019 9022PP-mz
5	Nozengrund - Rue de la Gare	24.09.2018 45C01802018
4	Mersch - 3 sites (PE)	06.06.2018 45C0142018
3	Hausen - Rue de Böcklin, Reckange et Schonfels	06.06.2018 45C0152018
2	Mersch - Alerveberg	17.07.2020 45C019102019 23.10.2019 8958CL-mz
1	Mersch - Quartier Gare	13.06.2018 45C01602018
	Approbation définitive du Ministre des Affaires intérieures	Références
N°	Modifications ponctuelles	
12	Pettigen - Böcklin	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
11	Beringen - incrt. Rollingen - Rue Böcklin	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
9	10 sites et 1 partie forte	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
80s	Mersch - Rue de la Gare	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
8	Mersch - Rue de la Gare	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
7	Mersch - 3 sites (BEP)	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
5	Nozengrund - Rue de la Gare	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
4	Mersch - 3 sites (PE)	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
3	Hausen - Rue de Böcklin, Reckange et Schonfels	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
2	Mersch - Alerveberg	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
1	Mersch - Quartier Gare	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement
	Vote du conseil communal en date du 10 juillet 2016	
	Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur en date du 3 mars 2017	
	Arrêté de la MDDI - Département de l'environnement en date du 20 octobre 2016	
	Version adaptée suivant l'entrée en vigueur des Règlements grand-ducaux du 10 février 2021 rendant obligatoire les plans directeurs sectoriels « paysages », « zones d'activités économiques » et « logements » conformément à l'article 20 (5) de la loi modifiée du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire	
	Rollingen	
ZB ZEYEN BAUMANN	plan coordonné	
ZeyenBaumann srl	échelle 1:2.500	
5, rue de Steinfort	juillet 2024	
L-2248 Berlingen		
www.zeyenbaumann.lu		